

Ecole maternelle du cèdre
178 rue de la Croix Boussay
78 410 Bouafle
0780406t@ac-versailles.fr
Tel : 01 30 95 48 14

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE du 13 juin 2023

3ème trimestre de l'année scolaire 2022/2023

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00, dans la salle de motricité de l'école maternelle

Représentant de l'Education nationale :

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspecteur de l'Education Nationale

Personnel enseignant :

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice, enseignante PS)
- Mme ERRICHETTI (enseignante MS)
- Mr COMBRES (enseignant GS)
- Mme LABLANQUIE (enseignante MS/GS)
- Mme LACOUR (enseignant GS et PS)
- absente excusée : Mme LIENARD (enseignante MS)

Enseignantes pour la rentrée scolaire 2022 : Mme Eloïse Errichetti, Mme Valérie Lablanquie

RASED : absente excusée : Mme THOMAS

Atsem : Mme OLLIVIER

Représentants de la municipalité :

- Mme OLIVIER, Maire de la commune
- Mme JEGOU-GERGAUD (élue) absente excusée

Représentants des parents élus :

- Mme COUTY
- Mme LEGER-NARDON
- Mme TRANCHANT
- Mme SPECTY
- Mr CERDEIRA
- Mme MORHZAOUI
- Mme LIMEM
- Mr POURCHET

www.bouafle.fr

Ordre du jour

1. Bilan des actions pédagogiques dans la continuité du nouveau projet d'école
2. L'aide aux élèves, l'évaluation des élèves, les équipes éducatives
3. La liaison maternelle/CP
4. La rentrée de septembre 2023, l'organisation des classes (équipe et locaux)
5. Les événements

6. Les travaux, l'entretien, le matériel
7. Questions des parents

1. Bilan des actions pédagogiques dans la continuité du nouveau projet d'école

Dans toutes les classes, les enfants se sont vus proposer différentes activités suivant le calendrier.

Dans le cadre de la formation continue des enseignants et après la synthèse des évaluations de Grande Section, CP, CE1, les 2 écoles maternelle et élémentaire ont été « constellées ». C'est la compréhension de texte qui a été ciblée, les implicites et inférences étant dans l'ensemble moins réussies par les élèves. Tous les enseignants ont donc été formés à la méthode du « Visibiléo ». Cette méthode consiste à apprendre à comprendre par la schématisation notamment des liens de causalité. Il s'agit de rendre visible les implicites, verbaliser les émotions des personnages et leurs ressentis afin de comprendre leurs relations et leurs actions. A partir de ces schémas, les enfants peuvent expliquer l'histoire et comprendre les textes. Plusieurs réunions ont eu lieu à l'Inspection : présentation, travail collectif pour la mise en place de la méthode, synthèse des actions proposées en classe. Mme Le Hénand, conseillère pédagogique de circonscription, est venue à 2 reprises dans les classes pour assister aux séances et permettre la mutualisation et l'harmonisation de cette méthode. Un code a été établi, code qui sera appliqué par l'ensemble des enseignants.

Lorsque tous les enfants, petits et grands, se sont retrouvés pour le carnaval, la chorégraphie du Visibiléo a été proposée à tous : « Je lis, j'observe, je réfléchis, je comprends ».

La chorale se poursuit. 5 chants ont été travaillés par l'ensemble des élèves de l'école, dont une chanson en italien (semaine des langues). C'est Nicolas qui accompagne les élèves à la guitare et qui ainsi donne le « LA ». Les séances se sont intensifiées en vue de la représentation du 24 juin, jour de la kermesse.

La chorale est toujours suivie du décloisonnement inter-niveaux.

7 ateliers ont été proposés :

- ❖ Construction
- ❖ Motricité
- ❖ Anglais
- ❖ « J'apprends à dessiner »
- ❖ Jeux symboliques
- ❖ Jeux de manipulation
- ❖ Théâtre

L'ensemble des élèves de CP a proposé une exposition sur les « 100 jours d'école ». Ils ont réalisé des travaux de toutes sortes sur le nombre 100. Toutes les classes de l'école maternelle y ont été invitées. Cette exposition était très riche et intéressante. Nous avons chaleureusement remercié les artistes.

La classe des Petits a créé une œuvre picturale dans le cadre du projet académique « Rythmes et mouvements, tout bouge » mais n'a pas pu finaliser la production musicale qui devait l'accompagner et ne participera donc pas à l'exposition prévue du 15 au 25 juin à la grande bergerie de Rambouillet. Comme la visite ne pouvait pas être organisée faute de possibilité de financer le transport, nous avons décidé de garder la production réalisée par les enfants et de l'exposer lors de la journée porte ouverte du 24 juin 2023.

Une co-intervention services techniques/parents/enseignants a été organisée pour les élèves de Moyenne et Grande sections. Les enfants ont fabriqué des palettes sensorielles qui ont été installées dans la cour de récréation.

Les Moyens pratiquent l'école dehors. Le terrain envisagé a été occupé par les bennes pour les travaux et n'était donc pas praticable. Il est de nouveau accessible.

L'aménagement du temps et de la cour de récréation reste une préoccupation de notre école. Le matériel proposé a été enrichi. Les jeux sont accessibles pour tous les enfants, sans distinction d'âge ou de genre. Une question a été posée en ce qui concerne l'utilisation du ballon et les conflits qu'elle engendre. Lorsque des conflits surviennent, il s'agit quasiment toujours des mêmes enfants qui se voient alors mis en garde de devoir régler correctement les problèmes et gérer le collectif sous peine d'en être exclus.

Un tour de vélo est organisé. Lundi : la classe de Petite section, mardi : la classe des Moyens, jeudi : la classe des Moyens/Grands. Vendredi, la classe de Grande section.

Dans le chapitre des travaux, nous demandons que les peintures de la cour de récréation soient repassées et que d'autres traçages soient effectués (route pour les vélos, limites de terrains de jeux). Les services techniques se mettront en relation avec l'école pour décider d'un plan.

Un tour de bac à sable va également être proposé. Un bac à sable est en cours d'installation. Les services techniques ont fourni du sable et ont mis à niveau les anciens bacs/jardinières.

Le potager a été investi par les enfants. Des plantations ont été réalisées.

Des petits pois ont été récoltés par la classe de Moyenne section qui a partagé son butin avec les Petits pour une dégustation collective.

Dans le cadre de l'ouverture de l'école aux parents, « la semaine des parents » a été proposée du 31 mai au 3 juin 2023. Un appel a été lancé invitant les parents à venir présenter leur métier ou une passion. 8 parents se sont proposés. Un papa journaliste sportif était venu au mois d'avril, dans le cadre de la semaine paralympique. Une policière, une kinésithérapeute, une opticienne, une chargée de projet dans l'aéronautique, une maman qui a présenté les conditions de vie et les jeux d'enfants de son pays, une maman américaine qui a parlé de son pays d'origine.

Une professeure de musique qui est intervenue dans toutes les classes pour proposer une séance d'éveil musical.

D'autres parents interviendront sans doute, les modalités de leur venue doivent encore être précisées (une maman couturière, un papa pratiquant la pêche sportive).

Le projet a eu beaucoup de succès auprès des enfants et a permis à tous de vivre des moments d'échanges bien sympathiques. Nous remercions vivement les parents qui y ont participé.

C'était un coup d'essai : Ce projet sera reconduit l'année prochaine. Nous communiquerons plus en amont auprès des familles pour en faciliter l'organisation et permettre sans doute un plus grand nombre de participants.

Dans le cadre de notre projet d'école et du travail avec les ressources du territoire, nous travaillons actuellement avec les délégués de parents d'élèves et la CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) à l'organisation d'ateliers sur la parentalité. Ces ateliers seront proposés par des professionnels de santé aux parents qui se seront inscrits au préalable. Il est envisagé que ces ateliers soient proposés en soirée, au moment de la réunion de rentrée du 19 septembre 2023. Cet événement sera annoncé lors de la journée porte ouverte du 24 juin.

Question des parents : Comment les parents peuvent-ils aider au financement des transports d'autres sorties scolaires?

Nous n'avons pas donné suite à la proposition d'assister à une démonstration par des joueurs professionnels de hockey, faute de financement du bus nécessaire.

Nous tenons à ce que les sorties scolaires restent gratuites pour l'ensemble des familles.

Nous envisageons de changer d'organisme pour la gestion de la coopérative scolaire. Certains organismes, comme l'Usep, peuvent contribuer au financement des transports pour certains des évènements qu'ils proposent (manifestations sportives). Nous prendrons les renseignements nécessaires, la cotisation à l'Usep(3.98euros), étant beaucoup plus élevée que l'actuelle OCCE (1,95euros).

Une réflexion est engagée pour améliorer la communication sur la coopérative scolaire qui permet de financer les projets ou événements qui n'avaient pas pu être budgétisés au moment des commandes.

2. L'aide aux élèves, l'évaluation des élèves, les équipes éducatives

Les APC ont pris fin au mois d'avril.

Le RASED, incomplet pour 2022/2023 en ce qui concerne notre antenne d'Ecquevilly n'a pas pu intervenir sur notre école cette année. Nous venons d'apprendre qu'un maître G (maître spécialisé qui peut intervenir auprès des élèves dès la maternelle lorsque des difficultés d'estime de soi et comportementales sont constatées).

Pour les cas d'urgence (notamment les dossiers de première demande MDPH), le psychologue scolaire d'Epône, Mr Thierry Thiébaut s'est exceptionnellement rendu dans notre école.

2 dossiers MDPH ont été envoyés. Nous avons été avertis de la validation de l'un d'eux. Une ASH devrait être attribuée dès la rentrée prochaine pour quelques heures pour aider cet enfant qui entrera alors en Grande Section.

Mme Boursinhac, l'infirmière de la PMI, a pu faire passer le « Bilan des 4 ans » à toutes les moyennes sections de l'école. Ce bilan (B4) est obligatoire.

Différentes orientations ont été proposées aux enfants (orthophonie, vue, dentiste)

Une synthèse des visites a été effectuée avec les enseignants, toujours dans le respect du secret médical.

Le livret de réussites sera donné en fin d'année à tous les enfants de l'école maternelle. C'est un outil dont nous demandons de prendre le plus grand soin puisqu'il rend compte du parcours scolaire de chaque enfant. Il permet de connaître les différentes compétences à atteindre tout au long des 3 années en maternelle et de constater les acquisitions des enfants. Il est demandé aux parents de rapporter ce livret qui constitue un outil précieux de suivi des élèves. Trop de cahiers ne sont pas rapportés lors des rentrées par les familles. Comme ils sont constitués en partie des travaux des élèves, ils ne peuvent pas être refaits à l'identique lorsqu'ils sont égarés.

Le document de synthèse des acquis des élèves à la fin de l'école maternelle est renseigné par les enseignants pour chaque enfant de Grande Section. Il sera transmis aux familles ainsi qu'à l'école élémentaire. Il fait partie intégrante du dossier scolaire de chaque élève.

3. La liaison maternelle/CP

La liaison avec l'école élémentaire s'est faite dans le cadre des conseils de cycle, pour les synthèses sur les évaluations des actuels CP, des CE1 et des Grandes Sections.

Les élèves aux résultats fragiles après le protocole pour une entrée sécurisée au CP sont de nouveau testés ce qui permettra en cas de difficultés persistantes de mettre en place le dispositif passerelle. Ce dispositif

engage une communication entre les enseignants et une prise en charge adaptée par les enseignants de CP dès la rentrée de septembre (vigilance à l'entrée au CP, pédagogie différenciée, APC) pour éviter que ces élèves fragiles deviennent des élèves en difficulté. L'identification de ces élèves se fait de manière concertée.

C'est un document interne à l'équipe enseignante (maternelle et élémentaire). Il sera utilisé dans le cadre de l'accompagnement des élèves de GS au CP. Un bilan aura lieu en fin de première période entre les 2 écoles pour évaluer l'efficacité du dispositif passerelle.

Un conseil de cycle aura lieu le vendredi 16 juin 2023 à l'école élémentaire pour préparer la rentrée des futurs CP avec les nouveaux collègues. La maîtresse de CP, Mme Valérie Rivoalen part à la retraite à la fin de cette année scolaire.

Un livret d'accueil pour les CP sera distribué aux élèves de GS, ainsi que la liste du matériel nécessaire pour la rentrée au CP. Cette liste sera publiée sur le site de la Mairie.

Un vote a été organisé qui a concerné tous les élèves de Grande Section afin d'élire les plus beaux dessins proposés par chacune des classes de l'école élémentaire pour imprimer les affiches de la kermesse. Tous les élèves de Grande Section sont allés apporter les résultats de leurs votes dans les classes de CP.

4. L'organisation des classes (équipe et locaux), la rentrée de septembre 2023

A. Organisation pour la fin de l'année scolaire 2022 2023

a) Les Atsems

L'emploi du temps de Loryanne, dont les cours ont pris fin a changé d'emploi du temps et est plus présente sur l'école.

b) La cantine

Les parents tiennent à remercier Mme Nadine Fourré qui est venue régulièrement en renfort cette année sur le temps de cantine au plus grand plaisir des enfants.

La question de la charge de travail supplémentaire des Atsems quant à la prise en charge d'un enfant en inclusion scolaire avait été évoquée précédemment. Les moyens humains sont des moyens financiers qui ne peuvent pas être engagés vues les circonstances actuelles.

Anne se rend à la cantine tous les lundis pour prendre le déjeuner avec les enfants depuis la rentrée des vacances d'avril, excepté lorsque des réunions ne le lui permettent pas. C'est un moment attendu par les enfants et apprécié par tous. Nous remercions la Mairie et le personnel de cantine d'avoir accepté cette demande qui n'avait pas pu être mise en place en raison du protocole lié au Covid jusqu'en mars 2023.

Les parents ont pu visiter la cantine. Ils remercient sincèrement la Mairie.

Le bruit paraît bien plus important lors du premier service. Les parents suggèrent une organisation différente des tables. Les plus petites classes de l'école élémentaire sont plus bruyantes que les grandes classes, une réflexion collective sera engagée pour prendre en compte cette donnée (alterner les places...)

L'utilisation de certains jeux de cour de l'école en plus du matériel mis à disposition par la Mairie a été autorisé. Ces jeux sont accessibles par tous les enfants sans distinction de genre, comme pendant le temps de classe. Certains jeux suscitent des conflits que l'on essaie de régler de façon citoyenne et responsable. La sociabilisation est l'un des enjeux essentiels de l'école maternelle.

La mise en place des 4 composantes pour les menus des enfants sera prolongée jusqu'au moins le mois de septembre. Le prix des menus augmentera en septembre. La commune continue de prendre en charge 50% du coût des repas cantine.

Une communication sera effectuée auprès des familles pour une meilleure compréhension de cette augmentation. Le quotient familial a été adapté. Le CCAS (Centre Communal d’Action Sociale) peut être contacté pour aider les familles.

Responsable CCAS

Madame Cindy DESCHAMPS

Tél : 01 30 95 02 73

adresse email : ccas@bouafle.fr

Les demandes sont confidentielles et anonymisées.

B. L’année scolaire 2023/2024

a) Organisation

La répartition des classes n'a pas été décidée à ce jour. Nous respecterons les injonctions de l'Inspection Académique : pas plus de 24 élèves en Grande Section

Entre 86 enfants sont attendus en maternelle l'année prochaine, répartis comme suit : 26 PS, 19 MS, 41 GS.

Les enseignants titulaires resteront en place l'année prochaine. Chloé Lacour, remplaçante titulaire de secteur (décharge de Nicolas en GS et d'Anne en PS) et Cécile Liénard (décharge d'Eloïse) ont chacune demandé à rester sur leurs affectations pour poursuivre le travail d'équipe engagé. Nous espérons qu'elles seront entendues.

Andy Bernaux aura terminé sa mission de service civique. 2 missions de service civique seront proposées par l'école. Pour l'instant, aucune candidature n'a été déposée. Un affichage sera mis en place à l'école. La Mairie est sollicitée pour relayer cette demande sur les panneaux d'affichage du village.

Les listes des classes pour la rentrée de septembre 2024 ne seront affichées que juste avant la rentrée, les répartitions pouvant changer jusqu'au dernier moment.

La rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre 2023, aux horaires habituels d'ouverture de l'école, soit 8h30. Si une rentrée échelonnée est finalement organisée pour les Petites sections, les familles en seront avisées au plus tard à la fin du mois de juillet.

Les nouveaux inscrits sont actuellement reçus individuellement par la directrice. Le livret d'accueil a été actualisé, comme tous les ans.

b) Les Atsems

Madame la Maire annonce la signature du contrat en CDD (temps partiel long) de Mme Amandine Verelst qui a effectué un stage dans notre école (CAP Petite Enfance). Mme Verelst commencera au mois d'août 2023 pour participer au temps de ménage et à la préparation de la rentrée scolaire 2023/2024. Une rencontre aura lieu entre Mme Sabine Olivier, Mme Deschamps et la directrice d'ici peu pour organiser les horaires de Mme Verelst.

Nous ne pouvons pas encore communiquer sur l'organisation du roulement de la présence des Atsems dans les classes. Cela dépendra des personnels disponibles et des besoins évalués dans les différentes classes. La répartition des Atsems dans les classes est de la responsabilité de la directrice.

5. Les événements

Semaine olympique et paralympique en collaboration avec la DSDEN

Sortie de toute l'école à la Cité des Sciences de la Villette : Cette sortie a été financée par l'Association des Amis de l'école, le transport a été pris en charge par la Mairie.

Nous les en remercions vivement.

Photographie des groupes. Pour la première fois cette année, toutes les commandes ont été faites sur Internet par les familles qui ont reçu leurs identifiants. La page sera rouverte, suite à la demande de plusieurs familles qui n'avaient pas pu commander à temps à temps

Carnaval à l'école

Semaine des parents à l'école

Semaine des jeux de société

Exposition des véhicules (invitation de la crèche de Bouafle) sur le parking de l'école

Samedi 24 juin 2023 :

- Matinée Porte ouverte
- Spectacle de chorale à 13h20 pour les maternelles. Les enfants qui y participeront sont attendus à 13h10 pour retrouver les enseignants qui les installeront
- Kermesse l'après-midi dans la cour de l'école élémentaire

Pique-nique du 30 juin dans le parc de Flins sur Seine

La rentrée scolaire prochaine se fera sous le signe des Jeux Olympiques qui seront un thème majeur de toute l'année 2023/2024 dans les écoles.

Réunion de rentrée : mardi 19 septembre 2023, 18h. Nous inviterons la directrice du centre de loisirs à venir se présenter et présenter les services du périscolaire. C'est ce soir-là que devraient prendre place.

6. Les travaux, l'entretien, le matériel

a) Les Travaux , l'entretien général

Les travaux d'isolation sont terminés.Ils ont pris plus de temps que prévu car de nombreux suivis ont été nécessaires. De nouveaux travaux seront entrepris pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire.La cour de récréation, partie sol souple, sera remise en état (nettoyage et sécurisation) rapidement. Les gouttières ont été réinstallées et ne présentent plus de danger, la cour va pouvoir de nouveau être utilisée par les enfants.

Problème de la pression de l'eau, très souvent insuffisante dans les sanitaires. Les investigations sont en cours pour résoudre le problème dont l'origine n'est pas encore identifiée.

Le robinet extérieur de la cour de récréation va être réinstallé.

Des câbles ont été coupés pendant les travaux, entraînant la mise hors service de la ligne téléphonique des 2 écoles. Un téléphone portable a été mis à disposition de l'école maternelle jusqu'à la réparation.

Des capteurs ont été installés sur tous les radiateurs, commandés depuis la Mairie ce qui devrait permettre de ne plus avoir les problèmes rencontrés cette année avec des températures inadaptées.

Les détecteurs de fumée seront réinstallés.

La société d'électricité partenaire sera contactée pour envisager l'installation de prises électriques en nombre suffisant dans les classes, l'installation actuelle ne permettant pas d'exploiter les ressources pédagogiques possibles.

Les services techniques seront sollicités pour la pose d'étagère de rangement dans la classe de Mme Lablanquie et dans le dortoir (rangement du linge).

Demande de traçage dans la cour de récréation.

La demande de boîte aux lettres pour les délégués de parents est entendue.

b) Les commandes pour l'année scolaire 2023/2024

Budget : 4700 euros. Nous avons pour objectif de passer la presqu'intégralité des commandes avant le 10 juillet afin de bénéficier d'une remise de 15%.

Transports : 1600 euros (soit une augmentation de 400 euros par rapport à l'année dernière). Le budget des transports qui était de 1200 euros a été dépassé cette année avec l'organisation de la sortie à la Cité des sciences. Le budget de l'année prochaine a donc été entamé pour compenser.

Séance close à : 20h35

Présidente de séance
Anne Lehmann-Martin



Secrétaire de séance
Marion Couty

